

Coulisses

Depuis 1981, les conditionnements des médicaments sont analysés par Prescrire, parce qu'ils constituent un élément important dans la prévention des erreurs médicamenteuses. Des extraits de ces analyses apparaissent au fil des numéros. Et une fois par an, ce travail aboutit à l'élaboration d'un Palmarès du conditionnement et d'un bilan qui rassemble les faits marquants repérés durant l'année écoulée.

Ce mois-ci, Prescrire passe au crible les formes buvables multidoses de neuroleptiques disponibles en officine en France. Pour distinguer les spécialités dont le conditionnement est de qualité correcte, et repérer des défauts qui exposent les patients et leur entourage à des dangers (lire pages 819-821).

Les spécialités ont d'abord été recensées en croisant les informations de diverses bases de données. Dès ce stade, l'examen minutieux des résumés des caractéristiques (RCP) et des notices des spécialités recensées a permis, notamment, de vérifier la cohérence entre les posologies préconisées, les instructions d'utilisation et les dispositifs doseurs décrits. Puis, les médicaments ont été achetés pour leur analyse méthodique, c'est-à-dire l'examen point par point de la boîte, du flacon, du dispositif doseur et de la notice, en la documentant avec un "reportage photo". Des mesures de doses ont été testées en "situation réelle", en suivant les instructions de la notice et en utilisant le dispositif doseur fourni dans l'emballage. Enfin, une synthèse de ces données a été effectuée, relue, vérifiée, corrigée pour en dégager les points requérant une vigilance particulière lors de la prescription, de la dispensation et de l'administration d'un neuroleptique buvable.

Examiner le médicament en tant qu'objet physique afin de mettre en évidence ses qualités et ses défauts fait partie du travail effectué dans les coulisses de Prescrire pour aider à sécuriser les soins.



Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.



Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.



Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.